First Trust

Thématique

# First Trust NYSE Arca Biotechnology UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui cherche à fournir aux investisseurs des résultats d'investissement qui correspondent de manière générale au cours et au rendement de l'indice NYSE Arca Biotechnology Index℠ (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'indice équipondéré modifié est conçu pour mesurer la performance d'un échantillon représentatif de sociétés du secteur de la biotechnologie qui sont principalement engagées dans l'utilisation de processus biologiques visant à développer des produits ou fournir des services.

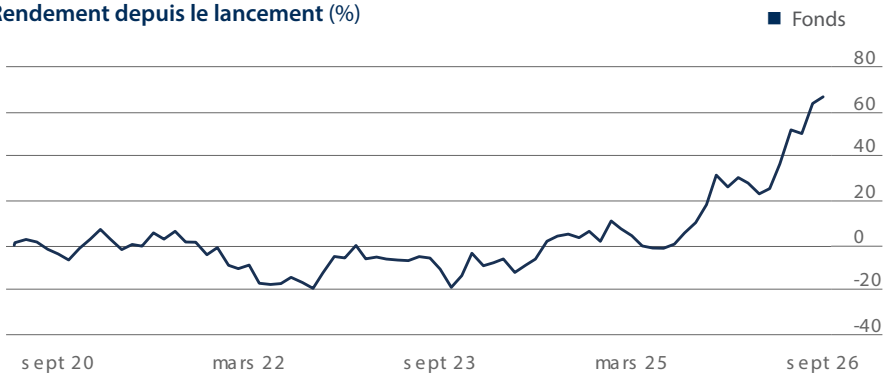
| FBT | Acc USD |
|---|---|

| | |
|---|---|
| **ISIN** | IE00BL0L0H60 |
| **Catégorie d'actifs** | Actions |
| **Création du Fonds** | 27.05.2020 |
| **Création de la catégorie** | 27.05.2020 |
| **Total des frais sur encours** | 0,60% |
| **Devise de référence** | USD |
| **Utilisation des revenus** | Capitalisation |
| **Actifs sous gestion** | $18,33 millions |
| **Actions en circulation** | 550 002 |
| **Conforme à la directive OPCVM** | Oui |
| **Domicile** | Irlande |
| **Gestionnaire d'investissement** | First Trust Advisors |
| **Fréquence de rééquilibrage** | Trimestrielle |
| **Méthode de réplication** | Physique – réplication intégrale |
| **Gestion indicielle** | NYSE® Arca Biotechnology Index |

## Performance

**La performance passée ne saurait préjuger de la performance future**

**Rendement depuis le lancement** (%)




| Résumé des performances (%) | 1 M | 3 M | YTD | 1 A | 3 A | 5 A | Depuis le lancement |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Fonds** | 1,83 | 9,79 | 32,07 | 51,25 | 23,10 | 10,43 | 8,38 |
| **Gestion indicielle** | 1,86 | 9,96 | 32,65 | 52,15 | 23,83 | 10,97 | 8,93 |

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

| Rendement annuel sur 12 mois (%) | 30.09.21 30.09.22 | 30.09.22 30.09.23 | 30.09.23 30.09.24 | 30.09.24 30.09.25 | 30.09.25 30.09.26 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Fonds** | -20,50 | 10,73 | 17,58 | 4,90 | 51,25 |
| **Gestion indicielle** | -20,44 | 11,40 | 18,30 | 5,49 | 52,15 |

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

## Informations boursières

| Bourse | Dev. | Ticker | SEDOL |
|---|---|---|---|
| London Stock Exchange | GBP | FBT LN | BLBPQX5 |
| London Stock Exchange | USD | FBTU LN | BJYFRJ1 |
| Borsa Italiana | EUR | FBT IM | BLCWGQ8 |

**CONTACT**

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82

www.ftglobalportfolios.com

**Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.**

# Portefeuille

## 10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

| | |
|---|---|
| Natera, Inc. | 4,67 |
| Halozyme Therapeutics, Inc. | 4,42 |
| Illumina, Inc. | 4,38 |
| Repligen Corporation | 4,06 |
| NeoGenomics, Inc. | 3,97 |
| Corcept Therapeutics Inc. | 3,83 |
| Genmab A/S (ADR) | 3,75 |
| BeOne Medicines Ltd. (ADR) | 3,74 |
| Amgen Inc. | 3,54 |
| Gilead Sciences, Inc. | 3,50 |

10 principales participations, en % du total




Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

## ALLOCATION SECTORIELLE (%)

| | |
|---|---|
| Soins de santé | 100,00 |

## ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

| | |
|---|---|
| États-Unis | 83,49 |
| Danemark | 3,76 |
| Suisse | 3,75 |
| Belgique | 3,34 |
| Allemagne | 3,28 |
| Irlande | 2,38 |

## CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

| | |
|---|---|
| Cap. boursière maximale | $227,9 mrd |
| Cap. boursière moyenne | $14,4 mrd |
| Cap. boursière minimale | $1,9 mrd |
| Cours/bénéfices | 30,13 |
| Cours/valeur comptable | 4,42 |
| Cours/flux de trésorerie | 27,07 |
| Cours/ventes | 5,28 |
| Rendement de l'Indice | 0,20% |

- L'indice est reconstitué et rééquilibré chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre.
- Les titres sélectionnés sont équipondérés dans l'indice. Par ailleurs, les modifications de la composition de l'indice lors des reconstitutions programmées sont soumises à certaines règles destinées à limiter la rotation.
- Les 30 titres en tête du classement sont retenus pour être inclus dans l'indice. i. En outre, le nombre total de composants de l'indice classés dans le sous-secteur Outils et produits de diagnostic biotechnologiques est plafonné à 6. Lorsque cette limite est atteinte, les titres éligibles de ce secteur les moins bien classés sont remplacés par les titres du secteur « Biotechnologie pharmaceutique » classés immédiatement derrière ne faisant pas partie de l'indice, jusqu'à ce que cette règle soit respectée.
- Les titres éligibles sont ensuite classés par ordre décroissant sur la base des facteurs suivants. Puis, ces trois rangs distincts sont combinés pour obtenir un rang global fondé sur la pondération respective de chaque titre : i. 50 % : Chiffre d'affaires (revenu) au cours des 12 derniers mois, ii. 25 % : Rapport entre le chiffre d'affaires (revenu) et les dépenses de recherche et développement (R&D) au cours des 12 derniers mois, iii. 25 % : Variation en pourcentage des dépenses de R&D (au cours des 12 derniers mois) par rapport aux trois années précédentes.
- Pour être inclus dans l'indice, une action ordinaire ou un certificat de dépôt doivent être cotés sur une Bourse de valeurs américaine admissible et répondre aux critères de l'indice en ce qui concerne leur capitalisation et leur liquidité.
- Le groupe de sous-industries de la biotechnologie comprend : i. Le sous-secteur de la Biotechnologie pharmaceutique : Entreprises engagées dans la recherche et le développement de nouveaux produits thérapeutiques (y compris les entreprises qui ont des produits thérapeutiques en phase d'essai clinique), mais qui ne sont pas axées sur la commercialisation et la production de masse de produits pharmaceutiques. ii. Le sous-secteur des Outils et produits de diagnostic biotechnologiques : Entreprises engagées dans la production et la fourniture d'outils, de systèmes ou de procédés utilisés en biotechnologie (y compris les sociétés qui fournissent des équipements d'analyse, des techniques ou des systèmes de séquençage, le traitement de l'ADN ou le traitement de cellules).
- Le NYSE® Arca® Biotechnology Index est un indice de prix équipondéré conçu pour mesurer la performance de 30 sociétés de biotech de premier plan classées dans le groupe de sous-industries de la biotechnologie du Schéma de classification sectorielle uniforme de l'ICE.

**Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.**

## Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Le Fonds investit dans des sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques, qui sont soumises à une réglementation gouvernementale changeante qui pourrait avoir un effet négatif sur le prix, la rentabilité et la disponibilité de leurs produits et services. Les entreprises biotechnologiques et pharmaceutiques sont confrontées à la concurrence croissante des médicaments génériques, à la fin de la protection de leurs brevets et aux progrès technologiques qui rendent leurs produits ou services obsolètes. Les coûts de recherche et développement nécessaires pour mettre un médicament sur le marché sont substantiels et peuvent inclure un examen approfondi par le gouvernement, sans aucune garantie que le produit sera un jour mis sur le marché ou réalisera des bénéfices. Il se peut que nombre de ces entreprises ne soient pas en mesure de proposer certains médicaments ou produits pendant plusieurs années et, par conséquent, qu'elles subissent d'importantes pertes de revenus et de bénéfices.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

## Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

NYSE et l'indice NYSE® Arca Biotechnology Index sont des marques de service/de commerce d'ICE Data Indices, LLC ou de ses sociétés affiliées (« IDI ») et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à First Trust en lien avec le Fonds. Le Fonds n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par IDI. IDI ne formule par ailleurs aucune déclaration ou garantie quant à l'opportunité d'investir dans le Fonds ou au résultat que, du fait de l'utilisation de l'Indice, toute personne obtiendrait en négociant des parts du Fonds. IDI et ses fournisseurs tiers n'acceptent aucune responsabilité en rapport avec l'utilisation de l'Indice ou du Fonds. Voir le prospectus pour consulter la clause de non-responsabilité dans son intégralité.

**Pour les Investisseurs en France**

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.